

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MÉZIÈRES LEZ CLÉRY**

Séance du 12 février 2015

Date de convocation : le 6 février 2015

L'an deux mille quinze, le douze février à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY

Pouvoirs : Stéphane MAROIS donne pouvoir à Danielle COROLEUR, Katia COURTOIS donne pouvoir à Eric MAINARDI

Etait absent excusé : /

Romuald GENTY a été nommé Secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 8 janvier 2015
2. Désignation d'un représentant à la Commission de Suivi de Site pour le Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de la commune
3. Étude d'une ligne de trésorerie pour les besoins de financement de la construction de la Garderie périscolaire
4. Ouverture de la Commission Vie scolaire au Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)
5. **Personnel communal** : suppression de postes au tableau des effectifs
6. Point sur les commissions
7. Questions diverses

Madame le Maire passe à l'ordre du jour.

✱ **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 janvier 2015** :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2015/03	Désignation d'un représentant à la Commission de Suivi de Site pour le Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de la commune
-----------------------------------	---

Le décret n°2012-189 du 7 février 2012 pris pour l'application de l'article 247 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 prévoit la mise en place de CSS en remplacement des commissions existantes, notamment des CLIS.

Cette disposition s'applique à la CLIS instituée pour le Centre de Stockage de Déchets Ultimes (devenu Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux) exploité par la société SETRAD à Mézières.

La CSS, comme la CLIS déjà existante, vise à constituer un cadre d'échange, à suivre l'activité de l'établissement concerné et à promouvoir l'information du public sur les problèmes posés par la gestion des déchets dans sa zone géographique de compétence, en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine.

Elle réunit au sein de 5 collèges, les représentants des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des riverains, de l'exploitant et des salariés de la société SETRAD. Le mandat des membres est porté à 5 ans.

Afin de permettre la création de cette nouvelle instance, le Conseil Municipal a procédé, en séance du 7 novembre 2013, à la désignation d'un représentant de la commune, à savoir le Maire.

Compte tenu des Elections Municipales qui se sont déroulées depuis, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, que le représentant de la commune au sein de la CSS sera le Maire, pendant toute la durée du mandat.

Les services préfectoraux demandent également aux membres du Conseil Municipal de faire des suggestions pour la représentation d'un particulier établi sur la commune, susceptible de participer utilement à la CSS au sein du collège « riverain » d'associations de protection de l'environnement ou de riverains de l'installation classée.

Monsieur Francis CROCHET propose sa participation. Les membres du Conseil Municipal acceptent cette candidature.

Délibération n° 2015/04	Étude d'une ligne de trésorerie pour les besoins de financement de la construction de la Garderie périscolaire
------------------------------------	---

Afin d'assurer une trésorerie positive, Madame le Maire expose qu'il est indispensable de contracter un nouveau prêt relais, afin d'assurer le paiement des entreprises pendant la construction de la Garderie périscolaire.

En effet, les subventions demandées dans les temps tardent à être versées.

Madame le Maire expose ainsi un besoin de 250 000 €.

Elle présente donc aux conseillers municipaux les offres suivantes :

	Crédit Mutuel	Crédit Agricole
Durée du prêt	24 mois	12 mois
Taux	<i>Révisable</i> : taux moyen Euribor sur 3 mois + 0.95 %	<i>Fixe</i> : 1.21 %
Appel d'intérêts	Trimestries civils terme échu	Annuels avec remboursement du capital
Capital	A terme échu	A terme échu
Remboursement partiel	Possible sans pénalités	Possible sans pénalités
Déblocage des fonds	A la demande, en 1 ou plusieurs fois, et au plus tard dans les 4 mois qui suivent l'émission du contrat	En plusieurs fois et au plus tard dans les 3 mois de notre accord
Frais de dossier	250 €	250 €

Les membres du Conseil Municipal choisissent, à l'unanimité, la proposition du Crédit Mutuel.

Délibération n° 2015/05	Ouverture de la Commission Vie Scolaire au Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)
--------------------------------	---

Madame Baudoin avait demandé aux membres, en séance du 8 janvier 2015, leur accord pour la participation du Délégué de l'Éducation Nationale (DDEN) à la Commission Vie Scolaire.

Les membres acceptent, à l'unanimité, la participation du DDEN à la Commission Vie Scolaire.

Délibérations n° 2015/06 à n°2015/11	Suppression de postes au tableau des effectifs
--	---

Madame le Maire présente aux membres l'avis rendu en séance de Comité Technique du 3 février 2015, relatif aux suppressions de postes au tableau des effectifs.

Grade	Catégorie	Effectifs temps complet	Effectifs temps partiel	Décision du Conseil Municipal	Avis rendu par le Comité Technique
Filière Administrative					
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	C	Non pourvu		A supprimer	Favorable Délibération n°2015/11
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	Non pourvu		A supprimer	Favorable Délibération n°2015/06
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	1			
Filière Technique					
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	C	Non pourvu		A supprimer	Favorable Délibération n°2015/07
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	1			
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		1 (14/35 ^{ème})		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		Non pourvu (19/35 ^{ème})		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		1 (21/35 ^{ème})		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		1 (26/35 ^{ème})		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C	1	1 (28/35 ^{ème})	A supprimer : 28/35 ^{ème}	Défavorable
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		1 (25/35 ^{ème})		
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C		1 (1/35 ^{ème})		
Filière Animation					
Adjoint Animation 1 ^{ère} classe	C		1 (27/35 ^{ème})		
Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	C	Non pourvu	Non pourvu (31/35 ^{ème})	A supprimer : les 2	Favorable pour les 2 Délibérations n°2015/09 et n°2015/10
Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	C		Non pourvu (29/35 ^{ème})	A supprimer	Favorable Délibération n°2015/08
Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	C		Non pourvu (21/35 ^{ème})		
Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	C		1 (22/35 ^{ème})		
Filière Médico-Sociale					
ATSEM	C	1	1 (28/35 ^{ème})		

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de supprimer les postes pour lesquels le Comité Technique a rendu un avis favorable.

Les membres du Comité Technique ayant refusé la suppression du poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 28/35^{ème}, le dossier sera de nouveau réétudié en séance du 2 mars 2015 (saisine directe par le Centre de Gestion du Loiret, conformément à la législation).

POINT SUR LES COMMISSIONS

Madame le Maire donne information aux membres du Conseil Municipal que les inscriptions scolaires ont lieu en Mairie le Mercredi 11 février et Samedi 14 février.

Elle informe également Eric Mainardi que le Congrès Départemental de l'Union des Combattants du Loiret aura lieu le 11 avril à Mareau aux Prés.

Martine BAUDOIN

Vie scolaire :

⇒ Sécurité :

- coupures d'énergie à l'école : Romuald Genty et l'employé communal ont rédigé une notice pour identifier facilement les points de coupure ; des points d'amélioration vont être apportés, particulièrement au niveau de la signalétique.

- piste de réflexion à étudier pour éviter les accidents entre les 2 cours

- des exercices d'évacuation seront organisés par la Directrice de l'école ; une réflexion doit être apportée pour les temps périscolaires

⇒ Pavoisement de l'école :

La loi du 8 juillet 2013 prône l'affichage dans les locaux scolaires de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que le pavoisement en façade.

Le logo sera affiché sur le pignon haut de l'école, côté cour.

Le kit de pavoisement a été choisi.

Ce pavoisement sera abordé au prochain Conseil d'école afin d'organiser une « cérémonie » avec les enfants.

⇒ Affichage sur la façade de la Mairie :

La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » n'est pas sur la façade, une réflexion est menée.

⇒ Arbres au-dessus de la cour de l'école :

La cour est de nouveau sécurisée, les arbres sont tous abattus.

⇒ Fermeture du portail de l'école :

Martine Baudoin explique que depuis les évènements du 7 janvier dernier, des instructions ont été données aux communes et aux écoles pour sécuriser l'accès aux locaux scolaires.

Il est vrai que des enfants et/ou adultes pouvaient se retrouver parfois seuls dans la cour, sans en connaître la raison.

Une réflexion sur l'installation d'un visiophone sur le portail de l'école est en cours ; 2 solutions semblent évoquées :

- soit installer une sonnette dans la classe de la Directrice, qui viendrait ou ferait ouvrir directement la porte
- soit lui permettre d'ouvrir directement de sa classe

Les devis correspondants sont à étudier.

Francis Crochet donne l'idée de conserver à l'endroit actuel les entrées et sorties durant les heures scolaires, et, pendant les temps de classe, faire l'entrée par le portail situé derrière l'école

Martine Baudoin indique que la commission Vie Scolaire devra travailler sur ce sujet mais que de toute façon, les données seront différentes à la prochaine rentrée compte tenu de l'ouverture du nouvel accueil périscolaire.

Jérôme NALYWAJKO

Urbanisme :

La dernière réunion a eu lieu le 21 janvier, avec une validation principalement de dossiers de certificats d'urbanisme d'information.

Toutefois, un recours administratif a été déposé par des habitants de Mézières dans le secteur du Bréau, pour la pose de velux visibles dans le jardin mitoyen.

La Déclaration préalable déposée par le demandeur a été accordée, car conforme au PLU (après demande de renseignements complémentaires). Cette affaire est donc à suivre...

Travaux :

Projet en cours pour la réfection du toit du local associations, attente de précisions sur les devis des entreprises.

Nathalie RIETH

Agenda 21 :

⇒ Un « Guide des déchets » (rôle SMIRTOM, collecte...) a été créé. Il sera distribué avec le prochain Bulletin municipal

⇒ Projet de sentier numérique (bornes + flash-codes)

Une réunion aura lieu en Avril 2015.

⇒ Bulletin municipal :

Pratiquement finalisé.

Nathalie Rieth a lancé un appel d'offres pour sa réalisation car la conception du bulletin est trop importante.

Plusieurs propositions ont été faites :

Appel d'offre réalisation Bulletin Municipal 2015 (350 exemplaires)

	Nicolas Gaultier (Mézières) (imprimerie Prévost Offset)	Artfreely (Meung sur Loire)	ENOLA (Olivet)	Maxime OLLIVIER (St Hilaire st Mesmin)
Réalisation seule*	770 € TTC			
Impression seule	886 € HT --> 974 € TTC (papier 170 g et couverture 250 g)			760 € HT --> 836 € TTC (papier 115 g)
	611 € HT --> 672 € TTC (papier 150g)			
	631 € HT --> 694 € TTC (papier 170g)			
Réalisation + impression	1484 € TTC (papier 170 g)	1198 € HT --> 1320 € TTC (papier 135 g)	1595 € TTC (papier 150 g)	

Nicolas Gaultier

Proposition d'une nouvelle mise en page.

Mise en pages textes /graphiques/pictos/cartes/tableaux/photos...

(Textes et photos fournis par vos soins).

PDF pour relecture et corrections.

Exécution de l'ensemble.

Suivi de fabrication chez l'imprimeur

Artfreely

Création graphique, mise en page et exécution du document.

Éléments fournis par le Client (textes et images).

Après étude, Nicolas Gaultier semble le mieux placé ; les membres acquiescent d'autant plus qu'il est important de faire travailler les artisans locaux.

Nathalie Rieth pense qu'il vaudrait mieux partir sur 400 exemplaires plutôt que 350.

Eric Mainardi souhaite connaître si le choix d'un intervenant extérieur pour la conception du Bulletin Municipal sera une action pérenne, ou ciblée seulement sur 2015.

Madame le Maire pense qu'effectivement, dans l'immédiat, c'est vu pour 2015, mais que cela pourrait être reconduit pour le futur.

Eric MAINARDI

Plan pluriannuel C3M, relative à la défense incendie :

- ⇒ Rue de la Masure : renforcé
- ⇒ Petit Clos de Nuisance : pas de problème
- ⇒ voir le Mont des Elus

Compte rendu de la Commission Vie associative :

La cérémonie du 19 mars aura lieu sans la Fraternelle ; par contre, la musique de Dry sera présente pour un coût de 150 €.

Dates des prochaines réunions des sous-commissions de la Commission Vie associative et culturelle :

- * 13 février : Four à Pain
- * 14 février : Fête du Village

Rencontre avec les associations :

Cette rencontre a été très intéressante et enrichissante, des travaux sont à étudier.

Jacques DUFURNIER

Voirie :

* Élagage sur le Chemin du Colombier : effectué par l'association Respire pour un coût d'environ 300 €. Ces travaux sont terminés.

* Installation des panneaux 70 km/h sur la Route du Colombier : voirie commune à Cléry et Mézières ; 2 panneaux ont été installés.

* Campagne de «points-à-temps» intenses sur le réseau communal (dans le bourg) et intercommunal (sur Route de Cléry) :

Un constat a été effectué sur 1 mois : beaucoup de dégradations ont été remarquées.

Un repérage par points de peinture sera donc fait sur les points sensibles.

Jacques Dufournier demande à chacun de signaler toute dégradation non balisée.

* CCVA = actions sur routes communautaires sur 2015 (réunion du 18 février) :

- attente de la finalisation du budget pour la Rue de la Rondelle : soit refaire la route, soit une portion : à définir.

- aménagement dans la Rue du Buisson : rétrécissements (marqués au sol ou plots) : à voir après budget

- programme de Voirie : étude de l'implantation de pavillons neufs avec impact sur la voirie communale

Romuald GENTY

Romuald Genty précise qu'une aide serait utile pour le ramassage du bois.

Martine Baudoin pense qu'il serait bien d'aviser les habitants de Mézières qu'une inscription est possible en Mairie pour effectuer le ramassage, et donner, en même temps, information que le prix à payer est de 20 € le stère.

Frédéric Brouillet serait présent pour organiser la répartition.

QUESTIONS DIVERSES

Groupe de travail sur le 11 novembre (soldats de la guerre 1914/1918) :

Nicole Bourgoïn et Micheline Linger ont participé à une réunion le 11 février à Mareau-aux-Prés pour l'établissement du programme.

Une exposition aura lieu les 14 et 15 novembre 2015 dans la Salle Polyvalente de Mareau ; un taxi de la Marne sera exposé dans la salle.

Une prochaine réunion aura lieu dans la salle du Conseil Municipal de Mareau le 20 mai 2015.

Nathalie Rieth annonce que cette information pourra paraître dans un « Feuilleton infos » avant cette manifestation.

Carrière :

Madame le Maire a rencontré le Secrétaire Général de la Préfecture, en présence de la Maire d'Ardon. Cette dernière souhaitait que le site ferme dans 4 ans, mais après explications fournies par la Ligérienne, 10 ans sont nécessaires à la fermeture de ce site. La décision du Préfet est attendue au sujet de la pérennisation du site de la Guérinière.

Lotissement privé : le Bourg :

Le cabinet Nexity a été rencontré une 2^{ème} fois par Madame le Maire, Jérôme Nalywajko, Jacques Dufournier et Eric Mainardi, afin de réfléchir aux détails techniques de cette création de lotissement.

CCVA :

Le projet de création de la Maison Médicale a été voté en Conseil communautaire ; ce sera finalement une construction neuve située Place de Gaulle.

Rémi Javoy souhaite connaître si les places de stationnement ont été prévues en conséquence ; Madame le Maire précise que le projet prévoit 80 voitures par jour, mais que pour le moment, seuls les stationnements des professionnels ont été finalisés.

Une étude est lancée pour le rapprochement des communautés de communes du Val d'Ardoux, de Beaugency et de Meung-sur-Loire, afin d'anticiper l'obligation d'atteindre 20 000 habitants (débat en cours).

Contrat de Pays :

Arrivée à terme du contrat de Pays : les élus ont profité du solde financier sur les économies d'énergie pour demander une étude thermique pour les vieilles classes. Cette étude sera prise en charge par la Région à 100 % car Mézières est une commune de moins de 1000 habitants.

BRGM :

Madame le Maire informe qu'elle témoignera sur l'investissement et l'utilisation des pompes à chaleur lors d'une conférence, organisée pour relancer cet investissement, le Jeudi 19 février 2015.

Un fruit à la récré :

Cette opération sera difficile à mettre en place avant les vacances de l'été car le dossier de demande de subvention sera complété avec l'aide de la Chambre d'Agriculture qu'au cours du mois de Mars 2015, et après cette date, les fruits locaux ne seront plus de saison.

Nathalie Rieth pense plutôt à « une pomme pour le goûter » ; reste à définir si cela pourra être subventionné...

Elle a pensé à un essai sur 1 mois, le Lundi à Mézières et le Mardi à Mareau, avec des pommes bio en local.

Rémi Javoy trouve dommage que l'idée initiale soit contournée.

Modification d'antenne dans la commune (3G900) :

Le dossier est à consulter en Mairie.

Dates à retenir :

- ⇒ Mercredi 18 février à 19 h 30 : UDMR à Nibelle (Madame le Maire, Martine Baudoin, Francis Crochet)
- ⇒ Jeudi 19 février à 19 h 00 : réunion publique sur le SCOT à la Ferté St Aubin (*documents à consulter*)
- ⇒ Vendredi 20 février à 18 h 00 : réunion CCAS (ordre du jour : Repas des Anciens du 15 mars)
- ⇒ Samedi 21 février à 9 h 30 en Mairie : réunion de la Commission Communication pour visionner les articles à paraître dans le Bulletin Municipal + présentation de la maquette
- ⇒ Vendredi 27 février à 17 h 00 : réunion de la Commission Listes électorales (*initialement prévue le 2 mars à 17h00*)
- ⇒ Dimanche 15 mars : Repas des Anciens à la Restauration Scolaire
- ⇒ Lundi 16 mars à 19 h 00 : réunion de la Commission Vie associative
- ⇒ Vendredi 20 mars à Mareau : conférence débat sur l'eau
- ⇒ Dimanche 22 et 29 mars : Élections Départementales
- ⇒ Vendredi 19 juin : conférence débat sur la biodiversité

*Permanences aux Élections Départementales***DIMANCHE 22 MARS 2015 – 1^{ER} TOUR**

	8 h 00 - 11 h 30	11 h 30 - 15 h 00	15 h 00 - 18 h 00
Président	<i>Titulaire :</i> Martine BAUDOIN	<i>Titulaire :</i> Jérôme NALYWAJKO	<i>Titulaire :</i> Danielle COROLEUR
	<i>Suppléant :</i> <i>Danielle COROLEUR</i>	<i>Suppléant :</i> <i>Martine BAUDOIN</i>	<i>Suppléant :</i> <i>Jérôme NALYWAJKO</i>
Asseseurs	<i>Titulaires :</i> Micheline LINGER Fabrice AUFFRET	<i>Titulaires :</i> Christophe DESCHAMPS Romuald GENTY	<i>Titulaires :</i> Nicole BOURGOIN Rémi JAVOY

DIMANCHE 29 MARS 2015 – 2^{EME} TOUR

	8 h 00 - 11 h 30	11 h 30 - 15 h 00	15 h 00 - 18 h 00
Président	<i>Titulaire :</i> Martine BAUDOIN	<i>Titulaire :</i> Nathalie RIETH	<i>Titulaire :</i> Danielle COROLEUR
	<i>Suppléant :</i> <i>Danielle COROLEUR</i>	<i>Suppléant :</i> <i>Martine BAUDOIN</i>	<i>Suppléant :</i> <i>Jérôme NALYWAJKO</i>
Asseseurs	<i>Titulaires :</i> Micheline LINGER Fabrice AUFFRET	<i>Titulaires :</i> Eric MAINARDI Francis CROCHET	<i>Titulaires :</i> Jacques DUFOURNIER Stéphane MAROIS

Fin de la séance : 22 h 35**Date du prochain Conseil Municipal : Jeudi 19 mars 2015 à 20 h 30**

Danielle COROLEUR	Martine BAUDOIN	Jérôme NALYWAJKO
Nathalie RIETH	Jacques DUFOURNIER	Eric MAINARDI
Micheline LINGER	Nicole BOURGOIN	Romuald GENTY
Francis CROCHET	Christophe DESCHAMPS	Fabrice AUFFRET
Rémi JAVOY		